

## **IREP**

**Institut de Recherche en Epidémiologie de la Pharmacodépendance**  
Laboratoire Associé au CREDA de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales

45, rue des Saints-Pères  
75270 PARIS CEDEX 06

Tél. : 33 (1) 46 07 10 29

Fax : 33 (1) 46 07 11 29

### **LA VENTE DES SERINGUES DANS LES OFFICINES PHARMACEUTIQUES A PARIS**

**MAI 1994**

**Etude réalisée par l'IREP, ASUD et La Terrasse.**

La présente enquête a été menée auprès des officines pharmaceutiques de Paris du 5 au 25 Mai 1994. Trois structures ont participé à cette enquête: l'IREP, la Terrasse et ASUD. Il s'agit d'un organisme de recherche, d'un centre d'accueil et de soins pour toxicomanes et d'une association d'auto-support d'usagers de drogues.

### 1. Objectif

L'objectif de cette enquête était de faire le point sur la vente des seringues dans les officines parisiennes. Nous voulions savoir si les seringues étaient accessibles dans les pharmacies parisiennes et si l'achat d'une seringue posait ou non des problèmes aux usagers de drogues par voie veineuse.

### 2. La Démarche

Les représentants des trois institutions se sont rencontrés et se sont concertés : 1) pour élaborer un outil de recueil des données; 2) pour constituer les équipes d'enquête; 3) pour définir la démarche à suivre; 4) pour identifier les sites à explorer.

Chacun des enquêteurs avait pour mission de visiter entre 20 et 30 pharmacies. Il se présentait dans la pharmacie pour acheter une seringue. Celui-ci adopte l'attitude d'un client ordinaire et dispose d'une somme d'argent suffisante pour acheter une seringue. Après la visite, il mentionne sur un tableau les informations suivantes: 1) le nom et l'adresse de la pharmacie visitée; 2) l'acceptation ou le refus de la vente; 3) le mode de vente, à l'unité, en paquet ou encore sous forme de kit steribox; 4) le prix demandé; 5) la qualité de l'accueil (bon, neutre ou mauvais).

### 3. L'équipe.

L'équipe qui a participé à cette enquête était composée de chercheurs, de travailleurs sociaux, d'usagers et ex-usagers de drogues et d'étudiants. Ce travail a été supervisé par Rodolphe INGOLD et Mohamed TOUSSIRT pour l'IREP, Jean René DARD pour ASUD, Jean Jacques DELUCHEY pour la Terrasse. Une réunion préparatoire

a été organisée à l'IREP avec les enquêteurs pour discuter les objectifs de cette enquête et les moyens de sa mise en oeuvre, .

Huit enquêteurs ont participé à ce travail. Cinq d'entre-eux sont des hommes et trois femmes. La moyenne d'âge est d'environ 30 ans.

#### 4. Les sites.

Les sites n'ont pas été définis par rapport à des "quartiers" ou des arrondissements, mais par rapport à des axes. Ce choix a permis aux enquêteurs de traverser plusieurs quartiers et arrondissements. Les arrondissements traversés ont été les suivants: 4<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>.

Axe 1: Porte de Clichy - Place Clichy - Saint-Lazare - Opéra - Champs-Élysées.

Axe 2: Place Clichy - Blanche - Pigalle - Barbès - Stalingrad - Jaurès.

Axe 3: Porte de Clignancourt - Château-Rouge - Barbès - Stalingrad.

Axe 4: Porte de la Chapelle - Gare du Nord - Gare de l'Est - Bd Sébastopol - Strasbourg Saint-Denis.

Axe 5: Porte des Lilas - Haut Belleville - Bas Belleville - Pyrénées - Ménilmontant.

L'axe 1 et 3 ont été pris en charge par l'équipe de l'IREP. L'axe 2 et 4 ont été assurés par l'équipe de la terrasse et l'axe 5 par l'équipe d'ASUD.

#### 5. Les résultats de l'enquête.

Selon l'Ordre National des Pharmaciens, 1103 officines sont installées à Paris intra-muros. Parmi ces dernières 1 seule est ouverte toute la nuit et environ 10 autres sont ouvertes une partie de la nuit seulement. Ce réseau important et bien réparti devrait normalement suffire pour satisfaire la demande des usagers de seringues de jour comme de nuit. Ce qui n'est pas toujours le cas: il reste encore des problèmes d'approvisionnement la nuit et chez une minorité de pharmaciens qui refusent encore la vente.

Au total 140 pharmacies ont été visitées à Paris entre le 5 et le 25 Mai 1994. Une minorité (6%) continue à refuser la vente des seringues. Parmi les 131 pharmacies qui acceptent de les vendre, 97% d'entre eux les vendent à l'unité. Dans deux pharmacies, les seringues sont vendues en stéribox. Une seule pharmacie, Boulevard Sébastopol, les vend en paquet de 10

seringues au prix de 25 frs. L'accueil dans cette officine est décrit par l'enquêtrice comme peu aimable.

Parmi les huit pharmaciens qui ont opposé un refus à la demande d'achat de nous enquêteurs, sept ont été catégoriques et un a évoqué l'absence du patron.

La grande majorité (75%) les vend à 5 frs l'unité. Les autres prix pratiqués varient entre 2 et 6 frs. Une seule pharmacie les vend à 10 frs. Une autre pharmacie qui les vendait à 8 frs, a expliqué qu'elle reversait 3 frs à un organisme qui de prévention du sida. Les steribox étaient vendus entre 5 et 10 frs.

#### VENTE DES SERINGUES EN PHARMACIE

ORGANISME ENQUETEUR	PHARMACIES VISITEES	VENTE A UNITE	VENTE DE STERIBOX	VENTE EN PAQUET	SERINGUE NON DISPONIBLE	REFUS DE VENTE
IREP	54	50	1			3
TERRASSE	61	54	1	1	1	4
ASUD	25	24	-	-	-	1
ENSEMBLE	140	128	2	1	1	8

La très grande majorité des pharmaciens ont un ~~un~~ réservé un accueil "neutre" aux enquêteurs. Dans d'autres officines, l'accueil a été décrit comme froid, voire mauvais. Pour d'autres pharmaciens, le contact a été décrit comme bon ou très bon.

Cependant, aucun d'entre-eux n'a communiqué un message verbal de prévention; de même, aucune information sur la contamination par les virus n'est mise à la disposition des acheteurs.

#### 6. DISCUSSION.

En 1987, une mesure effective de prévention du sida chez les toxicomanes a été la libéralisation de la vente des seringues dans les officines pharmaceutiques. La très grande majorité des pharmaciens se sont très rapidement mis à vendre les seringues aux consommateurs de drogues par voie veineuse. Cependant, sept ans après, nous constatons malheureusement que la profession s'est très peu mobilisée pour lutter contre le sida. Les

pharmaciens se contentent de vendre les seringues comme ils vendraient n'importe quel autre produit. Ils n'ont pas compris que le SIDA est une épidémie et qu'ils sont des acteurs de santé essentiels à cet égard. Le pharmacien est en effet l'acteur de prévention qui voit le plus le consommateur de drogue. Ce dernier se rend à la pharmacie tous les jours et parfois plusieurs fois par jour. De ce fait, il constitue une digue qui aurait pu contribuer à freiner davantage la propagation de cette épidémie.

## 7. Conclusion.

Pour ce qui concerne la ville de Paris, tout du moins dans les sites visités, la disponibilité des seringues dans les officines pharmaceutiques est relativement bonne. La grande majorité des pharmaciens vendent les seringues dans des conditions normales, à un prix moyen de 5 Francs. Nous pouvons dire que cette prestation est devenue routinière pour la plupart des officines. Cependant, il est à préciser que les pharmacies ferment après 22 heures. Sur les sites visités à Paris, deux ou trois pharmacies de nuit continuent à travailler jusqu'à 1 heure du matin.

Le petit nombre de refus de vente est comparable à ce qui avait été décrit en 1987-1988, mais il est très mal supporté par les usagers de drogues.

Par ailleurs, il est à regretter que les pharmaciens n'assument pas totalement leur rôle d'acteur de santé. La grande majorité de ces derniers se limitent à vendre les seringues. Ils ne diffusent pas de messages de prévention et ne donnent pas de conseil aux usagers de drogues.

## 8. Recommandations.

1. L'emballage de protection. Qu'il s'agisse de la vente de "kits de prévention" ou de seringues isolées, il serait souhaitable que les seringues soient équipées d'un dispositif permettant à l'utilisateur de savoir si sa seringue est neuve ou usagée. Les seringues de lcc vendues dans les pharmacies sont vendues sans emballage. Un autocollant placé sur le capuchon, par exemple, permettrait à l'utilisateur de savoir immédiatement si la seringue qu'il utilise est bien neuve. Mais, en définitive, les seringues ne devraient pas être vendues sans emballage de protection.

2. Le mode d'emploi. De la même façon que les boîtes de préservatifs contiennent le plus souvent un mode d'emploi, il serait souhaitable que la vente des seringues s'accompagne d'une telle notice rappelant à l'utilisateur les principes d'une utilisation

à moindre risque. Une telle notice pourrait très bien être de taille réduite et ne gêner en rien l'activité des pharmaciens d'officine.

3. La décontamination. Les données épidémiologiques dont nous disposons indiquent que la majorité des toxicomanes réutilisent leurs seringues une à trois fois, parfois davantage. Nous savons aussi qu'il s'agit là d'une pratique à risque de contamination et de surinfection. La notice "mode d'emploi" devrait contenir un message relatif aux procédés efficaces de décontamination, à commencer par l'utilisation correcte de l'eau de javel, à savoir: 1) nettoyage très soigneux de la seringue avec de l'eau ou de l'eau savonneuse; 2) décontamination à l'eau de javel par deux rinçages lents au moins, l'eau de javel devant agir pendant au moins une minute; 3) deux rinçages à l'eau courante.